

ORDONNE, Que Mr. Mure, Mr. Stuart, Mr. Lee, Mr. Bourdages, et Mr. Taschereau composent ledit Comité.

Sur Motion de Mr. Mure, secondé par Mr. Bernier,

RESOLU, Qu'une Humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur en Chef, le priant de vouloir bien ordonner aux Officiers à qui il appartient, de mettre devant cette Chambre un Compte des Importations dans cette Province, et des Exportations de ladite Province, durant l'Année dernière; aussi du nombre de Navires et Vaisseaux avec leur port, qui sont entrés et ont été expédiés au Port de Québec, durant le même tems.

ORDONNE, Que Mr. Mure, Mr. Huot, Mr. Bourdages, Mr. Lee, Mr. Bell, Mr. Dénéchau, Mr. Papineau et Mr. Langlois présentent ladite Adresse à Son Excellence le Gouverneur en Chef.

Mr. Blanchet, du Comité nommé pour préparer et faire rapport du Projet d'une Humble Adresse et Représentation à Son Altesse Royale le Prince Régent, sur l'état de la Province, a fait rapport que le Comité avoit préparé ladite Adresse, et lui avoit enjoint de la soumettre à la Chambre, lorsqu'il lui plairoit de la recevoir: Et il a lu le Rapport à sa place, et ensuite l'a délivré à la Table du Greffier, où il a été lu de nouveau.

L'Adresse contenue dans ledit Rapport est comme suit:

A SON ALTESSE ROYALE

LE PRINCE REGENT

Du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, &c. &c. &c.

QU'IL PLAISE A VOTRE ALTESSE ROYALE,

NOUS, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, les Représentans du Peuple du *Bas-Canada*, convoqués en Affsemblée, supplions Votre Altesse Royale de nous permettre d'approcher d'Elle; pour lui exprimer